

les représentations convenables; mais elle envoya aussi auprès du Roi de Suede le Général Comte de Schlippenbach, chargé de propositions équitables & avantageuses: mais toutes ces ouvertures & offres ne produisirent aucun effet sur l'esprit du Roi de Suede, qui ne daigna pas même faire réponse au Roi de Prusse.

S. A. le Landgrave de Hesse Cassel intervint ensuite dans cette affaire, & offrit de se rendre caution pour la restitution des 400000. écus, à condition que les Troupes de Prusse évacuaient Stetin sur le champ, & que les siennes propres y entraient à leur place; déclarant en même tems que quoique peut-être le Roi de Suede pourroit d'abord laisser la Saxe en repos, il vouloit néanmoins avoir une liberté entière de passer en Pologne, & d'y recommencer la guerre: mais comme ces déclarations se trouvoient directement contraires au Traité fait pour la délivrance de Stetin, il n'y eut pas moyen de sortir d'affaire sur ce pied-là.

Plusieurs mois s'étant écoulés sans que l'on avertit que le Roi de Suede se fût déclaré à la France touchant les différends en question, le Roi de Prusse offrit de remettre Stetin avec tout le sequestre de la Pommeranie Suedoise entre les mains de Sa M. I. comme Chef de l'Empire, qui en décideroit ensuite selon la justice. & le bien des Puissances intéressées.

Mais cet expédient ne fut pas non plus du goût du Roi de Suede, qui en demeura toujours à sa première prétention; savoir qu'il vouloit que Stetin lui fût rendu incessamment, même sans restitution de l'argent avancé par le Roi de Prusse, & sans se départir du des-